

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
D'ENGLEFONTAINE**

NOMBRES DE MEMBRES

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Membres présents : 8
- Membres en exercice : 14
- Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation et d'affichage :
21/05/2025

**Séance du 21/05/2025 rattachée
au Procès-Verbal**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit mai à 18 heures, le Conseil Municipal d'ENGLEFONTAINE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Madame Sandra PLUCHART : Maire.

PRESENTS : Mesdames PLUCHART Sandra, LEMOINE, Laëtitia, FONTAINE Valérie, et Mme BILOT Naïma, Messieurs LEGROUX Christophe, PAYAGE Sébastien, POTTIE Jean-Pascal, M CARDOSO Dominique et M GUILBAUT Bernard

ABSENTS : Monsieur BARBAY Daniel, Mme RAVERDY Françoise

PROCURATIONS :

Mme DUPUIS Charlotte à Mme FONTAINE Valérie
M. ROBART Philippe à M LEGROUX Christophe
Mme MARECHAL Claire à Mme LEMOINE Laëtitia
M PAYAGE Sébastien à M POTTIE Jean-Pascal

Subvention aux associations

Madame le Maire donne la parole à Madame Lemoine – adjointe aux finances. Elle indique aux membres du conseil municipal, avoir reçu deux demandes de subventions émanant des associations de la commune.

Madame Lemoine propose après étude du dossier complet :

- ASCEE pour un montant de 500 euros
- Comité des fêtes pour un montant de 800 euros

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'accorder les subventions proposées par le conseil
- D'inscrire 1300 euros au budget 2025 à l'imputation 65748

Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Sandra PLUCHART